



Extract of Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/La-liberte-d-expression-en-proces-a-Rabat>

La liberté d'expression en procès à Rabat

- International - Afrique -



La 9^e audience d'un procès sans fin va se tenir à Rabat ce mercredi. C'est la liberté d'expression mais aussi tout un travail de formation au journalisme citoyen qui est en cause, celui des sept accusés, autour de Maâti Monjib. Dans le contexte ouvert par le mouvement social dans le Rif, on veut les réduire au silence. Des observateurs étrangers seront présents lors de cette audience.

Tiré du [blogue de l'auteur](#).

Voici le texte de l'appel à une conférence de presse organisé ce mercredi 11 octobre par le "Comité de soutien à Monjib et ses coaccusés" :

Rabat, le 11 octobre 2017

C'est dans un contexte de guerre contre les droits de l'Homme, marqué par une répression sans précédent contre le mouvement contestataire du Rif (Hirak du Rif) ayant entraîné l'arrestation et l'emprisonnement de centaines de jeunes activistes et de journalistes-citoyens, via des « procès fabriqués » que le « Comité de soutien de Monjib et ses co-accusés », organise mercredi 11 octobre 2017 au siège de l'Association marocaine des droits humains (AMDH), une conférence de presse. Cette rencontre avec les journalistes vise à informer les opinions publiques nationale et internationale sur les vraies raisons politiques de ce procès, qui s'ouvre devant le Tribunal de première instance de Rabat. Le comité souhaite aussi dénoncer l'acharnement judiciaire dont sont victimes les 7 accusés, puisque ce jour-là correspond à la 9^e audience de ce procès.

Parmi les personnes appelées à se présenter devant le juge et qui sont réellement poursuivies pour leurs activités de défense des droits de l'homme, cinq sont accusés d'atteinte à la sécurité de l'Etat pour avoir organisé des formations sur Story Maker, une application en logiciel libre téléchargeable sur internet. Ces personnes risquent cinq ans de prison.

Ces ateliers de formation, ont été organisés dans le cadre d'un programme de promotion du journalisme citoyen au Maroc et initiées par le Centre Ibn Rochd et l'Association marocaine d'Education de la Jeunesse (AMEJ), en partenariat avec l'ONG néerlandaise Free Press Unlimited.

Il s'agit de Maâti Monjib, (historien, journaliste, président de l'association Freedom Now pour la liberté d'expression au Maroc et ex-président du Centre Ibn Rochd d'Etudes et de Communication), Hisham Almiraat (son vrai nom Hicham Khribchi, médecin, ancien directeur de Global Voices Advocacy, fondateur et ex-président de l'Association des Droits numériques-ADN), Hicham Mansouri (chargé de projet à l'Association marocaine pour le journalisme d'investigation-AMJI), Mohamed Sber, président de l'AMEJ et Abdessamad Aït Aïcha (ex- coordinateur du projet de formation du Centre Ibn Rochd, journaliste et membre de l'AMJI).

Les deux autres accusés, Rachid Tarik (journaliste, actuel président d'AMJI) et Maria Moukrim (journaliste, ancienne présidente d'AMJI), sont poursuivis pour avoir omis de notifier au Secrétariat Général du Gouvernement, la réception d'un financement venant de l'étranger (pour le bénéfice de leur association - AMJI), et ce en vertu d'une réglementation dont les modalités d'application sont à géométrie variable et qui vise surtout à faire taire les associations critiques. Les deux accusés risquent d'être condamnés à payer une amende de 10 000 DH.

Pour accréditer sa thèse, l'Etat marocain a utilisé tous les moyens pour diffamer les 7 accusés via des médias proches des « services » (la police politique). Face à la fragilité des charges présumées, la police a eu recours à plusieurs moyens (mises sur écoute, interdictions de quitter le territoire, convocations aux interrogatoires, fuites organisées dans la presse de certains contenus d'interrogatoires, etc.) pour créer une psychose chez l'opinion publique et conditionner éventuellement l'appareil judiciaire.

Depuis le déclenchement de cette affaire, une campagne médiatique diffamatoire agressive vise souvent M. Monjib, comme celle orchestrée cet été par le journal arabophone « Alakhbar » via les éditos « incendiaires » de son directeur de publication Rachid Nini. Il ressort que durant toutes ces agressions, le Pouvoir n'a pas cessé d'utiliser les médias à sa disposition (comme al nahar al maghribiya ; Cawalisse.ma ; barlamane.com ; agora-presse.com ; diaspora.ma ; le360.ma ; al ahdath al maghribiya ; ahdath.info ; lareleve.ma ; telexpresse.com, etc.) contre M. Monjib et ses compagnons, les accusant d'une chose et de son contraire, entre autres, complot contre le Maroc, dépendre idéologiquement et matériellement du prince Hicham, rupture publique du jeûne pendant le Ramadan, adultère, homosexualité, consommation de boissons alcoolisées, collaboration avec des organisations sionistes, blasphème et insulte aux sacralités, etc.

Depuis le début de cette affaire, considérée comme une atteinte à la liberté d'expression, les ONG de défense des droits de l'homme (AMDH, Amnesty International, Reporters sans Frontières, Comité pour la protection des journalistes, etc.) suivent de près ce « procès politique ». Ce procès a été également au centre d'une intervention publique, lors d'un débat général pendant la 31e session du Conseil des Droits de l'homme des Nations unies à Genève en mars 2016.

Depuis les déclarations de l'ancien ministre de l'Intérieur, Mohamed Hassad, devant le Parlement en juillet 2014 qui a accusé plusieurs ONG nationales d'oeuvrer pour un agenda politique étranger, plusieurs associations se sont vu interdites d'organiser des réunions publiques ou d'obtenir leur récépissé de dépôt légal, en violation de la Constitution 2011 et des engagements internationaux du Maroc en matière de respect des droits de l'homme. Ces attaques contre le droit d'association et de réunions pacifiques, ont amené plusieurs ONG et organisations à créer le Réseau des associations et organisations victimes d'interdiction (RAVI).

Enfin, le « Comité pour le soutien de Monjib et ses co-accusés », remercie les journalistes ainsi que toutes les personnes qui se sont solidarisées avec les 7 activistes à l'échelle nationale et internationale.